



# Compte rendu de L'Assemblée Générale Ordinaire

Folklore Comtois

8 juin 2022

Le président de Folklore Comtois Bruno CHATON, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 14 h 45, le quorum de 55 (un cinquième des 276 personnes à jour de cotisation) étant atteint (120 personnes présentes ou représentées) cette Assemblée peut avoir lieu. Il se réjouit de cette après-midi à passer ensemble.

Il présente notamment les excuses de Jean-Marie PROST et de Joseph PINARD.

Il présente ensuite l'invité d'honneur, Monsieur Louis UCCIANI, professeur honoraire de Philosophie à l'Université de Besançon, rappelle ses ouvrages sur la philosophie antique, ses écrits sur Jean Messagier et signale qu'il est co-organisateur de l'Exposition 10 par 10, qui organise un parcours de statues au milieu de monuments dignes d'intérêt dans la région de Bourgogne-Franche-Comté.

Prenant la Parole, monsieur le professeur UCCIANI commence son exposé en soulignant que le rôle des Associations Culturelles est fondamental pour la Cité ; le Folklore Comtois qui édite un BARBIZIER très consistant, milite ainsi, entre autres associations, comme lui-même, pour la connaissance du Patrimoine, qui nous réunit, pour valoriser ce qu'il reste de nos pères et de nos compagnons. Comment conjuguer Passé et Présent, réunir le passé, le présent pour en forger un troisième, où nous serons pères et compagnons, donc dans ce futur où nous ne serons plus.

C'est cette symbolique du passé et du présent qui s'impose en vue d'un futur.

Le premier axe est baptisé l'axe BARTHOLDI, sculpteur, entre autres, du Lion de Belfort et qui a aussi commis la Statue de la Liberté.

Le deuxième est Charles Fourier, philosophe, né à Besançon. Sa pensée a voyagé jusqu'aux Etats-Unis : 80 communautés se réclameront de lui à la fin du 19° siècle .Ses théories ont perduré, en France, dans la fameux Familistère de Guise, qui a mis en pratique le phalanstère de Charles Fourier jusqu'aux alentours de 1968. Il faut se rapporter à l'étude d'André Verges, philosophe, qui soulignait ce que les communautés hippies devaient à Charles FOURIER. Or, le modèle d'Outre Atlantique était, en fait, originaire de notre pays.

Cela démontre qu'un échange entre artistes Francs-comtois et Américains s'est fait entre la fin du 19° et le 20° siècle.

C'est ainsi qu'arrive, dans le cadre du Parcours Fourier les 12 points qui représentent les passions fouriéristes, et que s'est organisé un parcours Bourgogne Franche -Comté de sculptures où l'artiste allemand, Robert Schad, résidant en Haute Saône, installe au fur et à mesure ses sculptures métalliques posées devant des architectures patrimoniales comme à la Citadelle de Besançon, ou à Arc-et -Senans, au sein de la Saline Royale.

L'assemblée applaudit intensément monsieur le Professeur Louis Ucciani, et, en remerciement, Bruno Chaton lui offre un ouvrage de l'Abbé Garneret sur BESANCON ₂

## **I. RAPPORT MORAL 2021**

Bruno Chaton, Président de l'Association présente le rapport moral 2021.

L'exercice est cette année particulièrement difficile, en raison de la bien courte durée de mon mandat de président.

Si le rapport moral devait porter, comme il se doit, sur l'exercice 2021, je n'aurais à rendre compte que d'une cinquantaine de jours, du 10/11/2021, date de mon élection au 31/12/2021 ; c'est bien peu !

Si je pouvais aller jusqu'à aujourd'hui, mais 2022 théoriquement ne compte pas, je disposerais de 7 mois d'exercice, ce qui est déjà un peu mieux.

Si vous le voulez bien, je vais tenter de vous donner les deux comptes-rendus : il y aura le compte-rendu des intentions (pour les 50 jours) et le compte-rendu de l'action (pour les 7 mois...)

Le compte-rendu des intentions vous est déjà connu puisque je les ai proclamées au moins déjà deux fois, dans les Naitoure de décembre et d'avril derniers : Nous sommes un certain nombre au sein de Folklore Comtois à vouloir lutter contre le pessimisme ambiant ; le vieillissement des adhérents, la faiblesse du recrutement, le désintérêt supposé des nouvelles générations pour l'objectif que nous poursuivons, et toutes les rengaines du même genre, qui se terminent par : nous serons les derniers, qu'importe après tout, la culture est mortelle, et génèrent une façon insidieuse de nous refermer sur le dernier carré que nous constituons, de nous recroqueviller, toute initiative nouvelle générant scepticisme et incrédulité !

Les intentions, cela consiste simplement à reprendre le flambeau, croire en l'intérêt de la sauvegarde de la mémoire des anciens Comtois, et à nouveau nous faire connaître. Je suis sidéré par l'intérêt que Folklore Comtois et l'œuvre de l'abbé Garneret suscitent à l'extérieur, non seulement à Besançon, mais aussi dans tous les recoins des quatre départements. Or beaucoup d'endroits culturels, petits et grands, les grands monuments à fort potentiel touristique, comme Arc-et-Senans, ou Ronchamp, les rendez-vous locaux printaniers ou automnaux, la fête de la nature à Seloncourt, les bioux, que sais-je, les sociétés d'histoire locale, qui maillent le territoire, l'ensemble des librairies et aussi certaines maisons de la Presse, sont 'en jachère' de Folklore Comtois, n'ont pas été visitées depuis des lustres, et ...nous attendent ! L'idée est tout simplement de LABOURER à nouveau le terroir comtois, pour faire connaître ou retrouver l'association, proposer et diffuser Barbizier, nouer des relations avec d'autres associations, jumelles ou sœurs, pour fédérer nos moyens et nos projets.

C'est pourquoi j'ai créé une commission « communication », qui doit recenser et repérer tout ce qui se vit et qui a un rapport avec nous, et nouer les contacts.

Pour rendre compte de l'action, cette fois, et des sept mois, je choisirai quelques exemples

### **Le renforcement des liens avec NOS musées :**

- Le musée comtois de la Citadelle et la cérémonie officielle qui a eu lieu pour la signature de la convention fixant les conditions générales du don des 6.000 dessins de l'abbé Garneret propriété de l'association à la ville de Besançon, et pour être conservés au Musée Comtois, cérémonie qui a été bien relayée par la presse locale ; il nous restera à rédiger la convention de partenariat pour ouvrir et faciliter l'accès aux dessins pour les membres de l'association et les chercheurs qui travaillent pour elle.
- Le Musée des maisons comtoises est demandeur d'un resserrement de nos liens , et le président du syndicat mixte qui le gère, Pierre Contoz, m'a notamment convié à une réunion avec Virginie Duède-Fernandez et Florence Coutier, directrice et conservatrice en chef du Musée, pour évoquer l'avenir ; il m'a également alerté sur le projet d'implantation de trois éoliennes à proximité du Musée, et demandé le soutien de Folklore Comtois sur cette question : c'est ainsi que j'ai participé pour Folklore Comtois à la manifestation du 1 avril, jour de l'ouverture du Musée, et invité le CA à adopter une motion contre ce projet que j'ai adressée à l'ensemble des autorités, à commencer par le Préfet du Doubs, qui sera amené à prendre la décision ; cette motion, votée le 11 mai 2022, est la suivante :

#### ***LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION FOLKLORE COMTOIS,***

***Connaissance prise du nouveau projet d'implantation de trois éoliennes sur le territoire de la commune de Nancray, à seulement 800 mètres au sud du Musée de plein air des maisons comtoises ;***

*Rappelle que la particularité d'un musée de plein air est d'exposer les objets muséaux à l'extérieur, où ils seront par essence sensibles à leur environnement immédiat, et à l'impact des paysages qui les entourent ;  
Considère que le proche voisinage de trois aérogénérateurs d'une hauteur globale – position supérieure des pales incluse – de 230 mètres, risque d'impacter fortement les édifices transplantés à grands frais sur un site que l'abbé Jean Garneret, fondateur du musée comme de l'association, avait précisément choisi pour ses qualités paysagères ;  
Désapprouve en conséquence le choix de localisation du parc éolien, qui, en l'état, préjudicie gravement aux objectifs de conservation, de sauvegarde, et de mise en valeur de ce patrimoine franc-comtois unique, poursuivis par l'association comme par le musée*

- Enfin les deux musées sont parties-prenantes du projet de colloque dont Folklore Comtois est à l'initiative.

### **Les contacts avec les libraires de Franche-Comté**

La chose est simple : tous les libraires sont répertoriés sur une liste dressée par le CRL (Centre régional des Lettres) ; l'idée a consisté à adresser un courrier postal de présentation à tous les libraires qui ne nous connaissent pas, pour leur faire connaître qui nous sommes, ce que sont nos publications, et annoncer notre visite.

### **Les adhésions croisées**

La volonté est de nouer ou de renouer des liens avec les sociétés-sœurs, les petites sociétés de village ou de pays, dans la Région, ou même dans les régions proches, où l'histoire a été pour partie commune, d'échanger nos publications, nos conférenciers, et d'avoir des initiatives ou des événements communs.

Dans ce cas, nous proposons des **adhésions croisées**, chacune des associations cotisantes en tant que membre à l'autre association : Des démarches de ce type ont été faites ou sont en cours avec toute une série de structures, *Les Amis du vieux Saint-Claude, La Société du vieux Rougemont, La Société Suisse des Traditions Populaires, L'Association des Amis du vieux Pays de Nozeroy, Pays d'Ornans Patrimoine*, les sociétés d'émulation, et tant d'autres.

### **La campagne du second Barbizier**

Pour booster le recrutement de nouveaux adhérents, le CA avait accepté l'idée d'offrir à chaque membre un second numéro de la revue Barbizier, à charge pour ce dernier de l'offrir à une personne qu'il savait intéressée à la vie de l'association, et d'aboutir ainsi si possible à une nouvelle adhésion.

Le résultat de cette campagne n'a pas atteint véritablement nos espérances, même si, en l'état des adhésions nouvelles à ce jour, l'on peut au minimum attribuer au second Barbizier une cinquantaine de nouveaux membres, ce qui n'est pas négligeable.

Voilà l'essentiel de ce que j'ai choisi de vous faire partager de cette toute brève année 2021.

Bruno Chaton, Président

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des adhérents présents et représentés

## **II- RAPPORT FINANCIER Exercice 2021**

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice et de vous faire part de perspectives pour les exercices 2022 et suivants.

L'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 fait apparaître pour notre association un déficit hors plus-value financière (vente de titres ; intérêts perçus) de 8 527 €. Notre association a réalisé exceptionnellement une plus-value de 3 579 € en vendant les titres qu'elle détenait à La Poste. Le déficit comptable est de 4 948 €. (A noter qu'une dépense de 3 000 € pour des prestations de service réglées, mais non encore réalisées, en lien avec le projet du tome 2 des maisons comtoises, a été inscrit en résultat exceptionnel).

L'analyse des comptes annuels fait ressortir les points suivants : (les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2020, sauf précision autre)

### **1 – Les produits :**

Les produits de l'exercice se montent à 20 354 € (14 963 €). Les cotisations sont de 11 612 € (8 695 € en 2020 ; 11 485 € en 2019) . Les subventions s'élèvent à 3 360 € (2 400 €). Les ventes de livre se chiffrent à 5 380 € (3 055 €).

### **2 – Les charges :**

Elles se montent à 26 132 € (24 723 €). Les charges principales sont les coûts d'édition pour 11 280 € (12 807 €), les études et prestations de service 3 658 € (332 €), les frais postaux et télécommunication pour 2 051 € (2 714 €) et les frais liés à l'activité, dont loyer inchangé à 1 200 €, fournitures pour 320 € (141 €), documentation générale pour 53 € (587 €), honoraires pour 1 280 € (462 €), voyages et déplacements pour 0 € (2 946).

Notre association assume par ailleurs les frais d'une secrétaire salariée à temps partiel, dont le coût a été de 5 070 € (4 997 €), coût difficilement compressible malgré le travail complémentaire de notre secrétaire bénévole, les tâches administratives et de secrétariat allant croissant.

### **3 – Le résultat :**

Le résultat comptable de l'exercice se traduit par un déficit de 4 948 € (10 025 € en 2020).

### **4 – Le bilan :**

Au 31 décembre 2021, les disponibilités représentaient 47 504 €. A noter qu'en 2021, ces disponibilités ont intégré 17 418 € de la vente de nos placements à la poste, soit un montant de 30 086 de disponibilités hors placement, comparé aux montants hors placement des exercices antérieurs, 29 250 € en 2020, 44 710 € en 2019 et 55 783, fin 2018. La décroissance constante de nos disponibilités, enregistrée depuis des années, connaît donc un coup d'arrêt, mais ce mieux sera délicat à pérenniser, sans mesures adéquates.

Nous vous invitons donc à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- Report à nouveau : 4 948 €

### **PERSPECTIVES POUR LES EXERCICES 2022 ET SUIVANTS :**

Le bilan 2021 ci-dessus fait apparaître un résultat négatif comptable de 4 948 €. Cependant, il doit être souligné que ce résultat hors plus-value et hors dépense exceptionnelle mentionnées ci-dessus, ressort à - 11 527 € (ce qui reste tout de même moindre que l'estimation énoncée lors de notre dernier rapport).

Ce nouveau résultat négatif constitue le quatrième résultat négatif d'affilée.

Le bilan prévisible pour 2022 pourrait également faire apparaître un déficit de l'ordre de 1 000 à 5 000 €, malgré nos efforts pour réduire nos coûts d'édition, de frais postaux, de déplacements, notamment, nos coûts de fonctionnement (secrétaire salariée, assurances, locaux, et c...) demeurant incompressibles.

Il est souligné que nous bénéficions dans cet effort collectif de gestes de soutien non négligeables : Abandon sous forme de dons à l'association, des frais et honoraires que certains engagent à notre service. Qu'ils en soient remerciés.

Nous ne pourrons sortir de cette tendance déficitaire sans davantage d'aides humaines et financières.

Cette tendance est liée à des problèmes récurrents communs à toute association dont les membres vieillissent, et dont l'objet paraît moins attrayant pour les jeunes générations.

### **- Problèmes récurrents :**

Le financement et l'aura de notre association reposent sur nos membres adhérents. Or, nous vieillissons et notre action intéresse peut-être moins les générations qui nous suivent.

En 2019, le total des cotisations était de 11 485 €.

En 2020, ce total n'est plus que de 8 695 €.

En 2021, ce total est de 11 612 €. Ce rebond s'explique essentiellement par l'augmentation des cotisations approuvées lors de notre précédente assemblée générale, augmentation représentant environ 1 400 € sur ce total, le nombre d'adhérents demeurant inférieur à celui de 2019.

Nous ne pouvons rien au vieillissement de nos adhérents, mais **chacun de nous doit s'engager à recruter de nouveaux adhérents.**

#### **- Distribution de 2 Barbizier en 2021 :**

Ce constat a conduit en 2021 à la distribution à chaque membre de notre association de deux exemplaires du Barbizier n°47, le second exemplaire étant destiné à nous faire connaître auprès d'une personne susceptible d'être sensible à notre action et lui donner envie de nous soutenir.

Un premier bilan à fin mai 2022, tend à souligner qu'une quarantaine de nouvelles adhésions résulteraient de cette action. Nous espérons mieux, mais c'est tout de même une cinquantaine de personnes (trentaine d'adhésions individuelles et dizaine d'adhésions de couple), qui nous ont ainsi rejoint. Bienvenue à elles. Et si nous les fidélisons, nous équilibrerons notre surcoût d'édition en 3 ans environ.

#### **- Perspectives :**

Votre Conseil d'Administration a examiné nos marges de manœuvre pour d'un côté augmenter nos ressources, de l'autre côté réduire nos coûts.

Ces marges sont faibles.

Côté dépenses, le comité de rédaction a effectué des choix, tel que l'assemblage par collage, la mise en page par l'imprimeur, qui ont permis de réduire l'explosion des coûts d'impression, liés aux coûts du papier notamment. L'épaisseur du Barbizier sera contenue désormais à 300 pages environ.

Les frais postaux sont limités au mieux, notamment par une distribution directe de notre revue, et par la volonté de réduire le nombre d'envois postaux. Nous avons conscience que les envois par internet, notamment de la carte d'adhérent, peuvent poser souci à quelques-uns, mais maintenir une carte imprimée sur papier renforcé et envoyée par voie postale est désormais un luxe que nous ne pouvons assumer, en l'état de nos recettes.

Côté recettes, bénéficiant désormais de l'avoir fiscal pour nos cotisations, nous ne saurions exclure une augmentation à terme de celles-ci. Nous pouvons dès à présent faire un appel aux dons, notamment auprès de celles et ceux d'entre nous bénéficiant de cet avoir fiscal : compte tenu de la déduction dont vous bénéficiez, maintenez le même effort financier qu'auparavant ; votre association sera gagnante, sans que cela ne vous coûte davantage.

Ces dons pourraient aussi être versés par prélèvements mensuels : ex 10 € par mois, soit 120 € à l'année, dont 66 % de déduction fiscale ... les petits ruisseaux ... ..

Autre recette : le prix de vente de Barbizier est porté à 20 €. Des efforts sont entrepris pour augmenter ses ventes (en librairie, lors de salons du livre, en partenariat avec d'autres associations, et c ...).

Nous pouvons tous également mieux valoriser nos ouvrages : offrez à vos proches comme cadeaux des produits de votre association ... un exemplaire offert de Barbizier est bon pour la santé !!!, et ne vous coûtera pas plus cher qu'une boîte de chocolats !!!

Ainsi, tous ensemble, nous permettrons à notre association de poursuivre encore longtemps l'action engagée par notre fondateur.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Bruno COPPI et Claude RICHARD

trésorier et trésorier-adjoint

Le Rapport Financier de l'exercice 2021 est adopté à l'unanimité des adhérents présents et représentés

### III- RAPPORTS des Commissions.

#### 1- Comité de Rédaction.

Michelle Gaiffe prend la parole. Par suite du retrait de François Lassus, irremplaçable, mais « complété » par Vincent Petit, le comité de lecture, composé de bénévoles, convaincus que notre Association le mérite, s'oblige à continuer son action par une équipe resserrée, efficace et motivée.

Les auteurs de Barbizier sont tous des membres de l'association, de l'universitaire savant au membre fêru de connaissances pratiques sur la culture Comtoise, du patrimoine Franc-Comtois.

Ce Comité de rédaction est relayé par une équipe de relecteurs dont le travail est indispensable pour donner une revue de bonne et belle tenue.

Michelle donne un aperçu sur le Barbizier dernier cru :

- Architecture locale.
- Littérature régionale.
- Chroniques et souvenirs.
- Procès de Mamirolle aux « cirons » qui ont mangés la chaire à prêcher.
- Rubrique d'hier et d'aujourd'hui de Joseph Pinard
- Paroles d'objets.
- Rubrique consacrée aux musées.

#### 2- Commission Communication.

Jean-Marie Salomon remplace Jean-Marie Prost, empêché.

Objectifs :

- Partager le Patrimoine Comtois pour établir des liens de participation croisés
- Participation des lieux de Culture
- Art contemporain
- Assurer la promotion de Folklore Comtois dans la presse,
- améliorer notre site Internet, mises d'articles, réseaux sociaux etc
- contacts avec les libraires franc-comtois (ce qui a déjà généré 5 réponses favorables)
- Profiter d'articles qui peuvent intéresser certains habitants
- Participer à des manifestations culturelles (Livres en Boucle...) présence d'adhérents dans ces manifestations.
- Participation à la Fête de la Nature (25 septembre 2022) à Seloncourt sur 2 jours.

#### 3-Commission Animation.

Armelle Gaume demande d'avoir une pensée pour Jean-Claude Poinard qui nous a quitté récemment. Il était adhérent depuis 1973.

Armelle présente le programme du 2<sup>ème</sup> semestre de cette année :

7 Septembre : Pirey, après-midi récréatif qui n'avait pu se faire en 2020.

Découverte de l'Eglise et de sa décoration intérieure avec Charles Bardot, regard sur un patrimoine local digne d'intérêt et visite de 2 cabordes.

Septembre, avec René Locatelli Baume les Messieurs, les Abbés de Cluny.

Septembre, Conférence de François Nicot sur les plantes du massif jurassien et préservation de la biodiversité.

11 octobre, Claude Roland Marchand présentera une conférence sur le Pandémie et la Bio- diversité.

Fin octobre, conférence sur les vins et vignes de Salins à Montmorot.

Projets 2023

Conférence à 2 voix : Daniel Longchamp et Joseph Pinard avec Raymond Vautier, ami d'enfance de l'Abbé Garneret.

Après Pâques, conférences prévues de Pierre Chauve, Bruno Chaton, Roland Bois, Abbé Bergier, Florent Tissot, Gabriel Mignot, Michel Denizet.

Les Sorties Après- midi récréatifs :

Vellevaut, Le trésor de Chazoir,,Les forges de Baignes, l'ancienne abbaye de Bellevaux et encore d'autres projets.

Armelle Gaume souligne que pour pouvoir participer à ces activités, il est nécessaire d'être adhérent actif.

#### **4- Commission Colloques**

La commission travaille sur un colloque à organiser pour 2024 à la Citadelle.

### **IV- Postes à pourvoir au Conseil d'Administration.**

Bruno Chaton rappelle que le Conseil d'Administration se compose de 21 membres. Seuls, 19 sièges étaient pourvus à ce jour. Par suite de la démission d'Hubert Clere et de Jean Duquet, 4 postes restent à pourvoir.

Françoise Piffaut et Gabriel Mignot se présentent à ces postes.

Il est passé au vote.

Françoise Piffaut et Gabriel Mignot sont élus à l'unanimité, 1 abstention.

Le Conseil reste ainsi composé de 19 membres

Bruno Chaton accueille avec joie ces deux nouveaux administrateurs.

### **V- Questions diverses**

Bruno Chaton propose à l'Assemblée de fixer le coût d'une cotisation croisée avec une autre association, à un coût identique à la nôtre.

Ceci est adopté à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 17 h00 et le Président propose à chaque participant de partager le verre de l'amitié.

**Bruno Chaton, Président.**

Paul-Even du Fou, secrétaire.